Lachenaie, le 22 février 1995

François Bertrand
[redacted]
Représentant tous les gens qui s'opposent à l'agrandissement du site d'enfouissement U.T.L.

Historique

Samedi 29 août 1953, 10:30 hrs., un camion chargé d'un ménage et d'une jeune famille de 8 enfants, famille qui n'était pas terminée soit dit en passant, entreprend son virage à 90° aux limites de Lachenaie Est. Nous y voici dit la mère, le père s'exclame " Six briques que c'est beau, Lucille as-tu vu le bois" et les enfants "regarde la rivière, ha que ça sent bon. Maman, maman, c'est ici qu'on va rester" " Hé oui "de répondre la mère "et pour longtemps --->direction [redacted] Lachenaie, partie du lot 73 . Quel beau panorama, bordé au sud par la rivière des milles-îles et au nord par un boisé. Tout un boisé, on y retrouve plusieurs sortes d'arbre: Érables, pins, épinettes et même quelques chênes rouges. Les habitants sont aussi beaux que leur village et il y fait bon vivre.

A ce moment là, je n'ai qu'un an. Je vieilli dans le bonheur et la liberté de la nature. Avec des copains d'enfance, souvent je vais jouer dans la forêt, à peine 1 Km de la maison. Et lorsque ce n'est pas à la forêt, c'est à la rivière qu'on se retrouve pour y pêcher ou pour y bâtir un radeau. Puis l'adolescence s'installe et je me retrouve toujours à l'orée de cette forêt, un dimanche du mois de mai, assis au pied d'un gros pin entrain de réviser quelques notes pour un examen de fin d'année. Et voila que l'évolution frappe de tout coté et c'est normal, l'évolution est la bienvenue à Lachenaie, surtout quelle est saine.

Depuis le temps a passé et de nouveaux concitoyens et concitoyennes sont venus s'installer à Lachenaie pour pouvoir jouir du charme de la campagne québécoise. Ces gens sont venus pour fonder une famille dans un milieu qui leur assure une qualité de vie et un environnement sain.

Aujourd'hui on compromet grandement ce milieu par l'agrandissement du site d'enfouissement qui amène des odeurs désagréables et leur enlève le boisé qui selon nous devrait rester à l'état naturel.

Mais soudain, un camion, et un autre et deux autres et dix autres et combien d'autres viennent déposer des ordures dans ma forêt, des ordures de partout, et puis une odeur, des odeurs et combien d'autres, puis une mouette et deux et dix mouettes et combien d'autres passent au dessus de chez nous à la tombée du jour et tour à tour elles laissent leur carte de visite sur ma table de pique-nique.

Ma vieille mère de 80 ans demeure toujours [redacted] Lachenaie (Partie du Lot 73). Je vais la voir et je lui dit " Maman, as-tu vu les camions bleus avec les lettres blanches B.F.I., est-ce ici qu'ils vont rester?" et ma sage mère de me répondre " Hélas oui et pour longtemps si tu t'en occupe pas.

Le Site

Après avoir suivi les audiences publiques sur l'environnement, et aussi après avoir pris connaissance de plusieurs dossiers en ce qui a trait au sujet cité en rubrique, j'ai décidé, en tant que citoyen de Lachenaie, de faire circuler une pétition qui permet aux Lachenoises et Lachenois de manifester leur désaccord sur l'agrandissement de ce site.

Pourquoi me direz-vous? Et bien laissez moi vous énumérer quelques raisons:

* Parce qu'il faut cesser d'accepter les déchets de tout le monde. Plus précisément on ne veut pas devenir la poubelle du Québec (ex: 78% des déchets de Ville de Laval).

* Lorsque ce site sera plein, où les gens de la M.R.C. des Moulins et principalement les gens de Lachenaie expédieront-ils leurs déchets et à quel prix?

* Aussi, tant que des compagnies enfouiront des déchets, on ne se questionnera pas pour trouver d'autres alternatives plus écologiques. Pourquoi pensez-vous? Parce que c'est très payant et facile à enfouir des déchets.

* De plus, savez-vous que les eaux de ce site se déversent dans le ruisseau St-Charles qui sillonne les deux écoles du centre de Lachenaie, soit l'école St-Charles et Jean de Lafontaine et que ce selon un rapport du PEARLES (re:article du Devoir 95-02-02) qui a été déposé au Ministère Environnement et Faune, le site éprouve des difficultés à son poste de traitement des eaux.

* Je m'interroge sur la valeur immobilière future de nos propriétés à Lachenaie, surtout dans les quartiers 5 et 6 .

> (Voici un exemple de publicité dans le but de vendre votre maison "Lachenaie, cottage à vendre, comprenant site d'enfouissement, odeurs et mouettes à profusion, taxe de vidange réduite. Prix suggéré 125,000$, prix demandé 50,000$, faut vendre.

* Et notre qualité de vie.

Souvent des odeurs très désagréable viennent réellement la bouleverser. Puis ces mouettes en grand nombre qui vont se nourrir au dépotoir et qui, le soir, retournent soit à la rivière ou au fleuve pour y passer la nuit.

* Et ce qui m'inquiète énormément c'est de voir tous ces espaces achetés par U.T.L. et ce à des prix effarants. Par exemple prenons les parties des lots 80 81 83 90 93 94 97 98 qui totalisent approximativement 841,500 m² qui ont été vendus pour la modique somme d'environ $1,359,000 ou bien encore les parties des lots 77 et 78 totalisant approximativement 194,000 m² vendus pour la somme d'environ $523,000 et combien d'autre. Il faut que cela arrête, sinon B.F.I. usa très bien déguisé sous son costume de U.T.L., deviendra propriétaire des terrains entre l'autoroute 40 et la Montée Dumais, au nord de l'autoroute 640. Est-ce dans le but non-avoué d'un agrandissement futur?

* Enfin quelque soient les technologies, des vidanges ça reste des vidanges. Quel héritage allons nous laisser aux futur générations . En tant que citoyen de Lachenaie et au nom de ceux qui ont permis l'installation de ce site veuillez accepter mes excuses les plus sincères.

Recommandations:

Si vous lisez le préambule de la pétition, vous y verrez qu"il n'y a aucune place de manoeuvre. Mais vous comprendrez que dans un premier temps, à un problème aigu il faut une solution aiguë. Ensuite on prend un peu de recul, on réfléchit on analyse et on en vient à des recommandations, lesquelles sont énumérées ci-dessous:

1er Que le Gouvernement du Québec légifère sur le prix du tonnage des déchets.

2ie Que la M R C des Moulins et la ville de Lachenaie négocient plus étroitement avec la compagnie U T L. (Exemple: Règlements municipaux plus sévères en ce qui a trait aux demandes d'extensions du site.)

3ie Que le Gouvernement du Québec, la M R C et la Ville de Lachenaie soient plus à l'écoute des citoyens . (Pétitions)

4ie Que toutes les Villes ou M R C qui ne possèdent pas une planification en ce qui a trait à l'enfouissement de leurs déchets, procèdent immédiatement à l'élaboration d'une étude et d'un plan d'action et ce dans le but de se prendre en main dans l'année qui suit pour pouvoir disposer de leur déchets sur leur territoire . (Exemple: Ville de Laval)

5ie Obliger la récupération dans toutes les villes et augmenter la publicité à cet effet.

6ie Accepter les déchets des autres Villes pour 1 an encore aux conditions suivantes:

A-) Inspections mensuelles du site par le ministère de l'Environnement accompagné d'un citoyen de Lachenaie.

B-) Que toutes les Villes ou M R C qui ne possèdent pas une planification en ce qui a trait à l'enfouissement de leurs déchets, procèdent immédiatement à l'élaboration d'une étude et d'un plan d'action et ce dans le but de se prendre en main dans l'année qui suit pour pouvoir disposer de leur déchets sur leur territoire .

C-) Que la compagnie U T L (B F I) appliquent les lois du Ministère de l'Environnement à la lettre et ce quotidiennement. (Exemple: Le recouvrement des déchets tous les jours.)

Vous trouverez ci-joint une pétition comprenant _____noms dont _____sont des résidents de Lachenaie. (Laissez moi vous dire que nous avons eu très peu de temps pour amasser ce nombre de noms.) De plus une autre pétition, de 1178 noms, signée au mois de juillet 1994 dans les Villes de Legardeur, Charlemagne et Lachenaie fut déposée au bureau du Ministre de l'Environnement M. Pierre Paradis le 4 juillet 1994. Depuis cette date aucune suite n'a été donnée au dossier, nous attendons encore des nouvelles en ce qui a trait au dépot de cette pétition.

Pour conclure je tiens à remercier le BAPE pour m'avoir donné la chance de m'exprimer et aussi un gros merci à tous ceux et celles qui m'ont encouragé et aidé dans ce dossier soit en signant la pétition, soit en la faisant circuler.

Merci beaucoup et bonne chance dans vos délibérations et nous espérons que notre point de vue sera retenu par le BAPE pour le bien-être de toutes les Lachenoises et Lachenois.

François Bertrand

Documents joints: Pétition février 95

Pétition juillet 94

Lettre du Ministre de l'Environnement Pierre Paradis

ANNEXE

Au moment ou nous faisions circuler la pétition, plusieurs personnes nous posaient des questions comme par exemple :

> Combien cela rapporte à la Ville de Lachenaie et aux autres Villes?
>
> Combien de tonnes enfouie-t-on par année, par municipalité et à quel prix?
>
> Est-ce que ça va sentir encore longtemps? Etc... etc...

Après avoir répondu de façon honnête à toutes les questions et ce avec documents à l'appui, les gens étaient tous unanimes " Peu importe ce que cela rapporte , on ne veut plus les vidanges des autres chez nous, le message est-il assez clair?

J'invite la population à se procurer le livre d'Harold Crooks "Le géant des ordures" et je vous jure qu'après la lecture de ce livre, là vous découvrirez le vrai visage de B F I .

Citoyennes, citoyens je vous le dis, ne vous laissez pas leurrer par des romans à l'eau de rose à saveur politique et à saveur piastres, ce n'est que mirage, Je vous en prie, ayez l'oeil ouvert et l'oreille tendue sur ce dossier.

Finalement je vous laisse sur cette réflexion. Le grand poète québécois Félix Leclerc, dans sa chanson "Le tour de l'île" a écrit ces mots "Boîte à déchets, parc à vidanges U.S. parking". Pour Lachenaie il aurait écrit "Boîte à déchets, parc à vidanges P.Q. dumping." **et on a le culot de dire "Lachenaie, passeport pour l'avenir.**